

Table ronde n° 1 – L'information statistique au cœur de la crise

Intervention de Jacques Freyssinet

La crise économique actuelle ne modifie pas la nature de la demande sociale d'information statistique, mais elle accentue le poids de certaines exigences à l'égard du système statistique, en particulier de la statistique publique.

- En termes de pertinence de l'information, telle qu'elle permette de mettre en évidence la spécificité des impacts économiques et sociaux de la crise.
- En termes d'accessibilité, non seulement du point de vue de la commodité d'usage des sites, mais surtout des possibilités d'appropriation des notions par les utilisateurs non experts.
- En termes de rapidité, pour rendre compte d'évolutions souvent brutales et imprévisibles en temps de crise.
- En termes de fiabilité, non seulement du point de vue de la déontologie des statisticiens, mais surtout de la confiance qu'accordent les utilisateurs à l'information statistique de telle sorte qu'ils l'acceptent comme une référence commune pour le débat social.

Bien entendu, la poursuite conjointe de ces objectifs est génératrice de tensions, voire de contradictions. Nous l'illustrerons sur trois exemples.

Prix, pouvoir d'achat, niveaux de vie

Le passage à l'euro a coïncidé dans les pays concernés avec un sentiment de déconnexion entre la perception subjective de l'évolution des prix et sa mesure statistique. Il en a résulté un sentiment de méfiance dans l'opinion publique à l'égard de l'indice des prix à la consommation, sentiment récemment amplifié par l'annonce d'une baisse de cet indice.

Dans ce contexte, la priorité pour l'appareil statistique est de combiner un travail de clarification pédagogique avec un effort de diversification de l'information, ce qui n'est pas forcément compatible. Le travail pédagogique porte sur l'explicitation des différences entre indices de prix, de coût de la vie, de niveau de vie... La diversification consiste, par exemple, à calculer des indices par catégorie socioprofessionnelle ou par décile de revenu, ou encore à distinguer les variations de prix qui portent sur les dépenses contraintes de celles qui concernent les dépenses discrétionnaires. La difficulté est que l'on passe de la magie du chiffre unique à l'effet souvent démoralisant et démobilisateur de la prolifération de l'information.

Un des débats majeurs engendré par la crise est celui de l'évolution du pouvoir d'achat des salariés ou, plus exactement, des différentes catégories de salariés et de chômeurs, partiels ou complets. Il s'agit à la fois d'une question de justice sociale (comment se répartit le coût de la crise ?) et d'un enjeu de politique économique (quel mode d'action sur la demande solvable dans une stratégie de sortie de crise ?).

Emploi et chômage

La controverse engendrée par le refus de publication, au début de 2007, des résultats de l'enquête sur l'emploi de 2006 a porté un rude coup à la réputation d'indépendance et de transparence de l'INSEE. L'ampleur des réactions des acteurs sociaux a eu des effets positifs.

À la suite du rapport conjoint de l'Inspection générale des Finances et de l'Inspection générale des affaires sociales et, surtout, du rapport du groupe de travail du CNIS (Conseil national de l'information statistique), présidé par Jean-Baptiste de Foucauld, des progrès notables ont été réalisés ;

- dissociation entre les statistiques des demandeurs d'emploi et celles du chômage,
- publication trimestrielle par l'INSEE d'informations enrichies sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi, le halo autour du chômage...
- clarification des catégories de demandeurs d'emploi et diffusion d'informations plus détaillées les concernant.

Il est heureux que ces avancées aient été réalisées pour l'essentiel dès le début de 2008, de telle sorte que nous avons disposé d'une information améliorée et homogène pour suivre l'impact de la crise. Mais celle-ci a aussi mis en évidence des lacunes qui, jusqu'alors, pouvaient paraître secondaires et qui sont désormais un grave obstacle à l'analyse des évolutions du marché du travail. Par exemple, la connaissance du nombre des licenciements économiques est très mauvaise et l'on ne peut identifier ceux qui résultent de restructurations industrielles ou seulement de fluctuations conjoncturelles. Il faut juxtaposer des informations hétérogènes fournies par des sources différentes selon des calendriers différents et qui concernent les causes d'inscription à Pôle emploi, les autorisations de recours au chômage partiel, les entrées et les stocks en CRP (convention de reclassement personnalisé) et CTP (contrat de transition professionnelle), le nombre de PSE (programmes de sauvegarde de l'emploi) notifiés par les entreprises à l'administration... La crise crée un besoin urgent de mise en place d'un dispositif intégré de suivi conjoncturel et structurel des transformations de l'emploi ainsi que du volume et de la nature des mobilités qui en résultent.

Pauvreté et inégalités

Le rapport du CNIS portant sur ce thème a conduit le système statistique public, en particulier l'INSEE, à réaliser un effort important pour améliorer et accélérer la production d'informations détaillées qui sont aujourd'hui réunies sur un site accessible à tous (site de l'INSEE, Dossier « Inégalités sociales »).

Dans ce domaine, la difficulté principale résulte du retard dans la production des données. Ce retard est difficilement réductible puisqu'un grand nombre des chiffres proviennent de sources fiscales pour les revenus ou d'enquêtes à réalisation espacée s'il s'agit des patrimoines.

Pour l'analyse des conséquences de la crise, une question importante est celle de la production d'indicateurs avancés, en particulier dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion. L'ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) réalise un utile effort méthodologique dans ce domaine. L'une des difficultés naît de la production d'estimations provisoires ou de résultats de simulations ; ils risquent d'être fortement corrigés par la suite et créent ainsi un doute dans l'opinion publique sur la fiabilité des chiffres. Ici encore un effort pédagogique d'explicitation des méthodes et de mesure des marges d'incertitude est indispensable. Il est clair que l'attente de chiffres indiscutables rendrait impossible la mesure en temps utile des coûts sociaux de la crise. Des arbitrages sont nécessaires à condition que leurs termes soient clairement expliqués et que les risques de manipulation soient combattus.

* * *

Les enjeux du débat social sur les conséquences économiques et sociales de la crise actuelle rendent crucial le renforcement des garanties qui doivent porter d'une part, sur la qualité et l'indépendance du système statistique public, d'autre part, sur sa capacité de répondre aux transformations de la demande sociale qui lui est adressée. Dans le premier domaine, il faut

attendre que l'Autorité de la statistique publique, récemment créée, fasse ses preuves. Dans le second domaine, il faut souligner le rôle essentiel joué par le CNIS comme lieu d'expression des besoins des acteurs sociaux et comme instance de débat critique sur les réponses qui leur sont fournies.